

# AGENT D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX DIVERS

L'agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers exécute les travaux d'entretien courant, pour maintenir la qualité du patrimoine de voirie afin d'assurer à l'utilisateur des conditions de sécurité et de confort définies. Il met en œuvre des actions d'exploitation du patrimoine de voirie, afin de garantir la sécurité des déplacements et d'optimiser l'utilisation du réseau.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Patrouille et diagnostic des principales dégradations de la voirie
- Pose et dépose de la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie
- Réalisation des travaux d'entretien courant de la chaussée
- Réalisation des travaux d'entretien courant des équipements de voirie
- Entretien de la signalisation horizontale et verticale
- Entretien des abords routiers
- Surveillance et entretien courant des ouvrages d'art
- Exploitation de la voirie en viabilité hivernale : le patrouillage et l'intervention

## CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les agents d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers représentaient 46 500 agents au 31 décembre 2012. Ils sont principalement présents dans les départements et les communes. Ce métier est généralement rattaché à un chef ou une cheffe d'équipe au sein d'une direction des routes, un service voirie espace public ou à un centre technique municipal. Les agents d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers travaillent généralement en équipe, en extérieur, parfois en horaires décalés et de nuit. Ils sont en contact direct avec les usagers. Ce métier peut évoluer vers des activités plus spécialisées (entretien des engins et matériels, maintenance du réseau d'éclairage public).

## ACCÈS

- Formation initiale dans les domaines des travaux publics, de la construction des voiries et des routes
- Concours d'accès de la filière technique, catégorie C, cadres d'emplois des adjoints et adjointes techniques territoriaux

## ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

**Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :**

- les conditions d'hygiène, de santé et de sécurité (toxicité des produits, dangers à court ou long terme des techniques et des matériaux, travail sous circulation, pénibilité physique des activités, etc.) ;
- la réforme anti-endommagement des réseaux « DT DICT » (procédures de déclaration de travaux et de déclaration d'intention de commencement de travaux) ;
- les outils d'information et de communication : SIG routiers, géolocalisation des engins et des interventions ;
- l'aménagement numérique du territoire et le déploiement du Très Haut Débit à travers le patrimoine routier ;
- la prise en compte du développement durable : innovations techniques, technologiques et matériaux ;
- la suppression de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (« zérophyto »).

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les effectifs territoriaux de ce métier ont progressé, passant de 31 710 agents en 2006 à 46 500 agents en 2012. Cette augmentation s'explique notamment par l'intégration dans les conseils départementaux des agents des ex-directions départementales de l'équipement.

### • SCÉNARIO 1

Le niveau de service public assuré par la voirie est un enjeu majeur pour la sécurité des déplacements mais aussi pour l'attractivité économique et touristique des territoires. De plus, les attentes sociétales sont fortes en matière de sécurité et d'aide à la mobilité : état du réseau en temps réel, aide à la multimodalité. Les évolutions liées à l'intercommunalité et au transfert de la compétence voirie favorisent des mouvements d'une part, de mutualisation des équipes et des moyens dédiés à l'entretien et à l'exploitation et, d'autre part, leur territorialisation afin de renforcer l'efficacité et la réactivité des interventions de proximité. Ces dynamiques amènent les agents d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers à développer soit une polyvalence accrue (espaces verts, propreté des espaces publics), soit une spécialisation de leurs activités : déploiement du très haut débit, éclairage public, entretien des trames vertes et bleues.

### • SCÉNARIO 2

Le manque d'entretien préventif du patrimoine existant de voirie et des réseaux peut entraîner un surcoût considérable des activités d'entretien courant et des interventions d'urgence, ainsi qu'une dégradation des niveaux d'exploitation. Les évolutions des techniques et des matériels, dans le cadre des transitions énergétique, écologique et numérique, requiert des expertises en forte évolution dans les activités d'entretien et d'exploitation. Enfin, la forte pénibilité physique des activités entraîne des problématiques de reconversions professionnelles des agents d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers. Ces évolutions peuvent conduire les collectivités à déléguer l'exploitation et l'entretien de leurs voiries et réseaux, en la confiant à des entreprises privées, dans le cadre de modes de gestion « publics privés » intégrant les activités d'entretien et d'exploitation de la voirie : contrat sur performance, contrat global de conception, réalisation, entretien et maintenance (CREM) ou contrat de partenariat public-privé. Cette tendance pourrait être un frein aux recrutements sur ce métier.

## REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

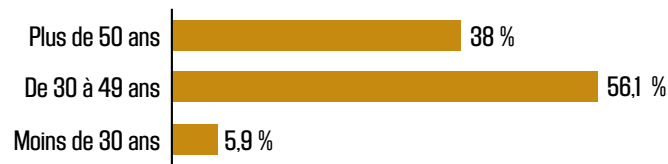
### • EFFECTIFS AU 31/12/2012

46 500 agents

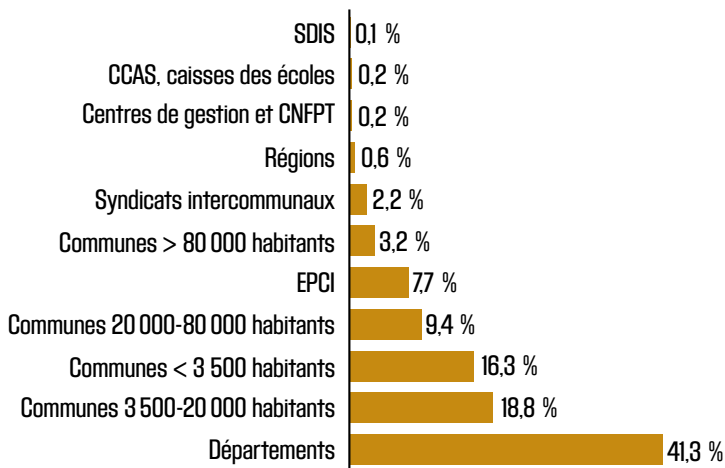
5,8 % d'agents à temps non complet

2,1 % de femmes

### • STRUCTURE DES ÂGES



### • RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



### • STATUT

97,7 % d'agents de catégorie C

90,2 % d'agents titulaires

6,9 % d'agents non titulaires

### • ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **46 ans**

Part des plus de 55 ans : **18,3 %**

### • PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

	Effectifs	%
Voirie, infrastructures et réseaux divers	42 600	91,6
Polyvalents	1 300	2,8
Autres services	2 600	5,6